

Fonds tactique de croissance du revenu Barometer Disciplined Leadership

(auparavant, Fonds à revenu élevé Barometer Disciplined Leadership)

18 janvier 2018

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds tactique de croissance du revenu Barometer Disciplined Leadership (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec le gestionnaire, Barometer Capital Management Inc., au numéro 1-866-601-6888 ou à l'adresse [info@barometercapital.ca](mailto:info@barometercapital.ca), ou visitez le site [www.barometercapital.ca](http://www.barometercapital.ca)

**Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

**Bref aperçu**

Code du Fonds :	BCM 810	Gestionnaire du Fonds :	Barometer Capital Management Inc.
Date de création de la catégorie :	1 <sup>er</sup> janvier 2013	Gestionnaire de portefeuille :	Barometer Capital Management Inc.
Valeur totale du Fonds au 22 décembre 2017 :	208 006 124 \$	Distributions :	Mensuellement, et annuellement en décembre
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,58 %	Placement minimal :	5 000 \$ (initial), 500 \$ (subséquent)

**Dans quoi le fonds investit-il?**

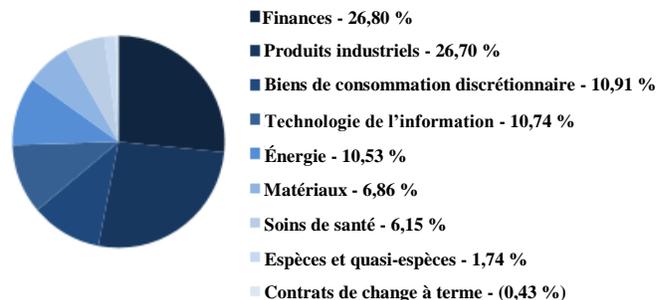
Le Fonds vise à procurer un rendement avantageux sur le plan fiscal au moyen d'une exposition à un portefeuille qui génère un revenu, des dividendes et une croissance à long terme en investissant dans une combinaison de titres de participation et de titres à revenu fixe d'émetteurs de différents pays, y compris de marchés émergents. Au moyen d'un contrat à terme de gré à gré, le Fonds est exposé à la valeur du portefeuille de placements du Fonds mondial d'actions et de rendement tactique Barometer (le « fonds de référence »).

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 22 décembre 2017, qui comprennent le fonds de référence. Ces placements changeront au fil du temps.

**10 principaux placements (au 22 décembre 2017)**

Caterpillar Inc.	3,29 %
Owens Corning	3,21 %
AbbVie Inc.	3,17 %
Morgan Stanley	3,15 %
The Boeing Co.	3,15 %
BlackRock Inc.	3,14 %
JPMorgan Chase & Co.	3,02 %
Marathon Petroleum Corp.	3,00 %
Occidental Petroleum Corp.	2,98 %
UnitedHealth Group Inc.	2,98 %
<b>Pourcentage total des 10 principaux placements</b>	<b>31,09 %</b>
<b>Nombre total de placements</b>	<b>37</b>

**Répartition des placements (au 22 décembre 2017)**



**Quels sont les risques associés à ce fonds?**

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pouvez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatiles varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatiles varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

**Niveau de risque**

Barometer Capital Management Inc. (« Barometer ») estime que la volatilité de ce Fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	<b>Moyen</b>	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	--------------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, reportez-vous à la rubrique relative aux risques dans le prospectus simplifié du Fonds.

**Aucune garantie**

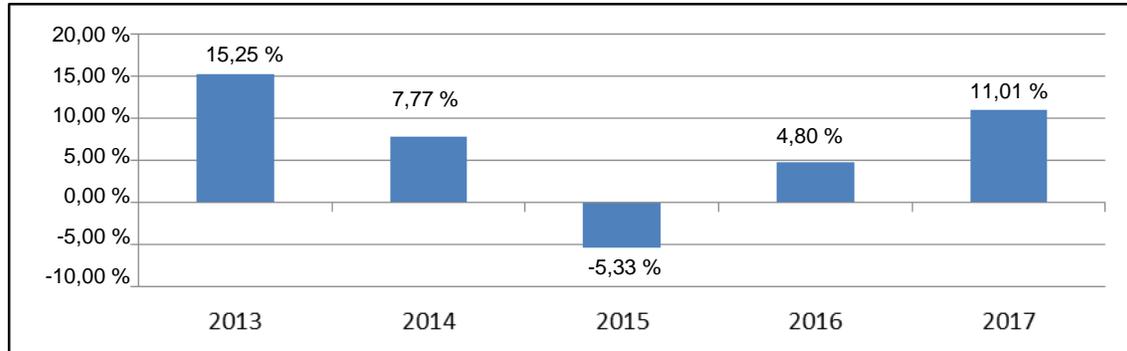
Comme la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de catégorie F du Fonds au cours des cinq dernières années civiles. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

### Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de catégorie F du Fonds au cours des cinq dernières années civiles. La valeur du Fonds a diminué. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés au Fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



### Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie F du Fonds sur 3 mois au cours des cinq dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,05 %	30 novembre 2013	Votre placement augmenterait à 1 090,50 \$
Pire rendement	-6,58 %	31 octobre 2015	Votre placement diminuerait à 934,20 \$

### Rendement moyen

Le rendement composé annuel des parts de catégorie F du Fonds correspond à 6,46 % au cours des cinq dernières années. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le Fonds le 1<sup>er</sup> janvier 2013, vous disposeriez maintenant d'un montant de 1 367,93 \$ en date du 31 décembre 2017.

### À qui le fonds est-il destiné?

#### Le Fonds convient aux investisseurs qui :

- veulent investir à long terme (plus de cinq ans);
- ont besoin de distributions mensuelles régulières;
- veulent que leur portefeuille soit exposé à des titres de participation et des titres à revenu fixe de différents pays.

Il n'y a aucun critère à satisfaire pour pouvoir détenir des parts de catégorie F du Fonds. N'importe qui dans l'une ou l'autre des provinces du Canada peut en souscrire par l'intermédiaire de son représentant.

### Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte le Fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt

Rappelez-vous que si vous détenez votre Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

### Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie F du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur d'autres catégories de parts et d'autres fonds qui pourraient vous convenir.

#### 1. Frais d'acquisition

Vous n'avez à payer aucuns frais d'acquisition pour les parts de catégorie F du Fonds.

#### 2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds. Au 30 juin 2017, les frais du Fonds s'élevaient à 2,42 % de sa valeur, ce qui correspond à 24,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur du Fonds)	
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du Fonds.	1,58 %
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	0,84 %
<b>Frais du Fonds (RFG + RFO)</b>	2,42 %

Le Fonds peut également verser au gestionnaire de portefeuille une rémunération au rendement annuelle correspondant à 20 % de l'excédent de la valeur du Fonds sur la valeur de son indice de référence.

#### Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard des parts de catégorie F du Fonds.

#### 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous vendez ou échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont versés au Fonds.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut vous imputer des frais d'échange correspondant au plus à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des parts d'un autre Fonds Barometer.
Rémunération annuelle	Vous ne pouvez acheter des parts de catégorie F du Fonds que si vous payez une rémunération annuelle à votre représentant dans le cadre d'un programme de rémunération tarifée.

### Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

### Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Barometer ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Barometer Capital Management Inc.  
1 University Avenue, bureau 1800  
C.P. 25  
Toronto ON M5J 2P1

Téléphone : (416) 601-6888  
Sans frais : (866) 601-6888  
Courriel : [info@barometercapital.ca](mailto:info@barometercapital.ca)  
[www.barometercapital.ca](http://www.barometercapital.ca)

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).